

Additif

Générale

modern

Additif n° 2008-0740/PR/MEIFP a la décision n° 2007-0959/PR/MESN. constatant les avancements d'échelon au titre des années 1994-1998 au profit des fonctionnaires retraités.

n° 2008-0740/PR/MEIFP a la

Ministère

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

Date de publication

12 octobre 2008

Numéro JO

n° 19 du 15/10/2008

Date du numéro

15 octobre 2008

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

est constaté comme suit, au titre des années 1994 à 1998 les avancements d'échelon d'un fonctionnaire retraité dont le nom suit :

| Brevet | Noms et Prénoms | Date d'admission | Ancien grade et échelon | Indice | Nouveau grade et échelon | Indice | Date d'Effet |

| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |

| | MOHAMEDMAHAMOUDIBRAHIM | 31/12/2007 | Ingénieur 1/4Ingénieur CHB2°échelon | 20002100 | Ingénieur CH2°échelonIngénieur CHB 1eréchelon | 21002250 | 11/11/199211/11/1995 |

La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2008.